

DISCUSSION DU RAPPORT

M. A. W. Stevenson, demande ce qui est compris dans l'item de \$280,000 pour les bureaux de la Banque. Est-ce seulement le bureau principal ?

M. Grenier dit que l'édifice de Montréal est porté au chiffre de \$250,000. On a payé \$14,000 l'édifice de Saint-Jean qui avait coûté \$25,000 à la banque de Saint-Jean; et l'on a construit de jolis bureaux à Saint-Jérôme pour \$16,000.

M. John Morrison croit qu'une seule institution peut être comparée à celle-ci : c'est la banque de Montréal. Les bureaux de cette dernière figurent dans ses livres pour 5 pour cent du capital; tandis que pour la banque du Peuple, ils représentent 25 pour cent. Mais dans le cas de cette dernière, il y a cette différence qu'elle reçoit des revenus de l'édifice et a ses bureaux pratiquement pour rien, tandis que la banque de Montréal n'en retire aucun revenu.

M. A. W. Stevenson dit que le rapport est très satisfaisant et que les actionnaires ont pleine confiance dans l'administration. L'habileté bien connue de M. Bousquet fait qu'il est très recherché pour des entreprises extérieures. M. Stevenson ne veut pas exprimer de censure, mais il doute que cela tende toujours à avancer les intérêts de la banque.

M. Grenier dit que les directeurs ont attiré l'attention de M. Bousquet sur cette question et il a promis de restreindre ses intérêts extérieurs. Il ne peut pas y avoir de doute que la banque doit beaucoup à l'intelligence et à l'habileté de M. Bousquet. Durant 5 ans, sous son administration, et en face d'une concurrence très active, elle a fait plus de progrès que durant les quarante cinq années précédentes.

M. Crawford fait remarquer qu'il serait du devoir des directeurs de voir si le salaire payé à M. Bousquet est conforme à son habileté et à ce qu'on demande de lui afin qu'il ne soit plus tenté de l'augmenter par des opérations en dehors. M. Crawford croit que le dividende est très satisfaisant, dans les circonstances, et que les directeurs ont droit aux plus sincères remerciements des actionnaires pour la position que la banque occupe aujourd'hui. Le gérant a prouvé, il y a quelques années, qu'on créerait un fonds de réserve égal à 50 pour cent du capital versé, ce qui est tout à fait suffisant pour une banque bien administrée.

On a maintenant atteint ce résultat, mais M. Crawford croit qu'il serait bien de sauvegarder cette réserve par un fonds contingent égal à 12½ du capital versé pour pourvoir aux imprévus. Comme actionnaire il renoncerait volontiers à tout dividende supérieur à 7 pour cent d'ici à ce que ce résultat soit obtenu. Il croit, dit-il, exprimer les sentiments de tous les actionnaires en disant qu'il est entièrement satisfait de l'administration passée de la banque, et qu'il a toute confiance dans l'avenir, tant que le président et le gérant resteront à leur poste.

Le rapport est adopté.

Sur proposition de M. J. Y. Gilmore, secondé par M. John Crawford, MM. P. P. Martin, Nolan, Delisle et L. Armstrong sont réélus auditeurs.

REMARQUES DES AUDITEURS

M. DeLisle, en remerciant les actionnaires de leur marque de confiance, dit que les auditeurs ont examiné avec un grand soin l'actif de la Banque et les escomptes accordés. Ils ont suggéré de réduire certains comptes et sont persuadés que leurs observations seront suivies, comme les avis donnés par eux, l'an dernier, l'ont été. Tous les documents et tous les détails qu'ils ont demandé ont été mis à leur disposition sans la moindre hésitation. Ils n'ont pas visité les succursales hors de la ville, mais ont eu d'excellents rapports de l'inspecteur, M. Gagnon, qui doit être complimenté pour la manière admirable avec laquelle il expose ses comptes. De prime abord, les auditeurs crurent que certains comptes étaient très élevés et devaient être réduits; mais en consultant les rapports de M. Gagnon, ils virent que ces comptes étaient les meilleurs dans les villes où les agences sont situées et décidèrent de ne pas y apporter de changement; quelques-unes des succursales ont tellement gagné de la confiance publique, que les dépôts égalent les escomptes demandés, de sorte qu'il n'est plus nécessaire d'envoyer du capital de Montréal pour conduire les affaires de ces succursales. Les dépôts ont augmenté considérablement et pas une agence n'a éprouvé de pertes sérieuses. La totalité des pertes mises de côté, il reste une balance accusant un profit net. Tous les livres balancent, et bien qu'il soit possible qu'il y a des pertes sur des opérations représentant sept millions de dollars, ces pertes sont si insignifiantes qu'on ne peut les apprécier. M. Delisle a exprimé sa vive satisfaction de l'introduction

dans la banque d'un sang nouveau dans la personne de M. T. Préfontaine. Cette acquisition est des plus avantageuses pour le bureau de direction.

M. L. Armstrong dit : J'endosse entièrement tout ce que vient de dire mon collègue, M. Delisle, en ce qui concerne notre travail dans l'audition des affaires de notre banque et l'état si satisfaisant que vient de nous montrer le gérant général. Je désire simplement ajouter à ses remarques combien nous sommes satisfaits des rapports de notre inspecteur M. Gagnon. Ces documents portent à leur face le cachet de recherches minutieuses et donnent un exposé clair et précis du progrès de nos opérations. Nous sommes heureux non seulement de voir chaque item de cet exposé général de nos départements d'agences appuyé de détails soigneusement préparés dans ses états complémentaires, mais aussi accompagnés de documents, d'annotations et de suggestions précieuses.

La méthode de M. Gagnon démontre combien sont honnêtes et ouverts ses procédés et c'est avec plaisir que nous endossons ses rapports. Nous avons confiance que la surveillance exercée sur nos succursales est complète et que l'administration ne néglige rien pour réduire, consolider et surveiller d'une manière plus attentive les comptes de nature peu rassurante. Les affaires, dans toutes les branches du département de nos agences, aussi bien que du bureau principal, dénotent un progrès constant en volume et en qualité.

REMERCIEMENTS

Sur proposition de M. G. B. Muir, secondé par M. W. S. Evans, il est résolu " que les remerciements des actionnaires sont dus et sont par le présent offerts au président, aux directeurs, au caissier et aux officiers pour la manière satisfaisante avec laquelle ils ont administré les affaires de la banque durant l'année écoulée."

M. Morrison propose ensuite que des remerciements soient votés au président et au secrétaire, pour la manière dont ils ont conduit les débats. Et l'assemblée s'ajourne.

A l'assemblée générale annuelle de la Montreal Cotton Company, tenue il y a quelques jours, les actionnaires ont élu directeurs pour l'année courante, MM. A. F. Gault, Chas Garth, Jacques Grenier, E. K. Greene, Honorable J. K. Ward, R. L. Gault et S. H. Ewing. A une réunion subséquente, M. A. F. Gault fut réélu président, M. Chas. Garth, vice-président et M. D. F. Smith, secrétaire-trésorier.